



Nom	Représentant(e)
Boudreau Lucie	Directrice par intérim
Carrillo Neby Dyana (1 <sup>re</sup> année)	Parents
Cheng Xiaoxiao (1 <sup>re</sup> année)	Parents
Cormier Julie	Parents substitut
Etchessahar Manuel (2 <sup>e</sup> année)	Parents
Gariépy André (2 <sup>e</sup> année)	Parents
Haimeurs Sara	Élève
Hubert Vincent (2 <sup>e</sup> année)	Président du CÉ
Kendall Kate	Personnel enseignant
Langlois Sylvain	Personnel enseignant
Lapointe Line	Personnel de soutien administratif
Lehoux Louise (1 <sup>re</sup> année)	Parents
Luly Marie-Hélène (2 <sup>e</sup> année)	Parents
Normandin Caroline (1 <sup>re</sup> année)	Parents substitut
Perreault Isabelle	Personnel professionnel – présente à partir de 20h30
Savignac Richard	Personnel enseignant

#### Étaient absents

Aizel Zine Eddine (2 <sup>e</sup> année)	Parents
Xueli Zahao	Élève

#### Invité

Bachir Ahmed	Gestionnaire administratif
--------------	----------------------------

#### Auditeurs annoncés

27 parents ont annoncé leur présence et ont reçu le lien pour l'assemblée

#### 1) Ouverture de l'assemblée, présence et validation du quorum

18h30

#### 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour

On demande que le point "Budget" soit devancé, immédiatement après la section **Parole au public** afin de libérer l'invité, responsable du budget.

Adoption de l'ordre du jour avec la modification

Proposé : Savignac Richard

Secondé : Kendall Kate

**3) Adoption du procès-verbal du 5 octobre -**

Page 3, on demande d'ajouter "de leur classe". Ajout en surbrillance. Le paragraphe se lira ainsi:

**Proposition :**

Étude du dossier scolaire avec les bulletins de la 5<sup>e</sup> année et la première étape de la 6<sup>e</sup> année. Les élèves doivent être au-dessus de la moyenne **de leur classe**, ce critère permet une sélection d'élèves qui seraient plus aptes à répondre aux exigences du programme.

Propose : Savignac Richard

**4) Suivis aux procès-verbaux du 5 octobre -**

**PTRDI**

La direction confirme que la correction qui a été demandée concernant l'usage de locaux pour l'éducation physique, a été faite dans les jours suivant la demande.

**5) Mot du président -**

Bienvenue aux élèves qui se sont joints au Conseil d'établissement, retour sur l'importance de participer et de s'impliquer.

Bienvenue aux parents présents en les remerciant de l'intérêt qu'ils portent à l'école Saint-Luc.

Remerciement à l'équipe du Conseil d'établissement 2019-2020 et souligne l'énorme travail réalisé par les membres siégeant au CÉ 2019-2020.

**6) Parole au public -**

Un parent demande comment on s'implique dans L'OPP. On lui donne les informations pour joindre le parent responsable de l'OPP

## 7. Point budget à déplacer

Pour le bénéfice de tous, un retour est fait sur les différents fonds :

**Fonds 1 :** Fonds de fonctionnement de l'école : salaires, matériel, entretien, etc.)

**Fonds 3 :- Mesure probante et innovante :** ce fonds est octroyé selon le taux de défavorisation de l'école. Pour Saint-Luc, nous nous situons en début de défavorisation. Les sommes servent par exemple à l'aide aux devoirs, une partie des postes d'enseignants excédentaires et l'ouverture d'un nouveau groupe.

**Fonds 3 - Agir autrement :** mesure donnée aux écoles défavorisées. Ce fonds peut être utilisé pour payer des salaires en soutien direct aux élèves, exemple le salaire d'un TES,

**Fonds 8 - Opération solidarité,** école défavorisée.

### Fonds 4 - Contribution volontaire

**Fonds 9 -** Dans ce fonds sont déposées les sommes récoltées par la vente d'effets scolaire aux élèves et l'achat du matériel vendu aux parents.

**Mesure 15021 Covid.** Nous avons reçu 57,000.00\$, ce qui représente 29.00\$/élève pour notre école. Cette somme sert à soutenir les écoles pour les dépenses supplémentaires liées à la pandémie.

**Mesure 15028 - Activités parascolaires.** Exceptionnellement pour cette année, si nous n'utilisons pas la somme complète pour des activités parascolaires on peut l'utiliser pour d'autres besoins de l'école. Nous avons cette année des possibilités pour maximiser ce budget. On rappelle que c'est une mesure exceptionnelle, uniquement à cause de la pandémie.

On demande si le solde inutilisé peut être reporté. La direction confirme que non.

On demande si des sommes ne sont pas utilisées, peut-on les transférer par exemple dans "une Fondation" pour s'assurer de protéger l'argent. La direction répond que non.

On demande ce que la somme de 57,000.00\$, budget Covid, représente par rapport au budget global. On spécifie que le budget total octroyé par le ministre pour le Québec est de 20M.

On demande si la coupure annoncée l'année dernière permet quand même que l'école puisse fonctionner correctement. La direction précise que la latitude exceptionnelle et seulement pour cette année, que nous donne la mesure 15028, permet à l'école de bien fonctionner.

## **Mot de la direction**

La direction informe que son mandat s'achève et a apprécié son passage à l'école Saint-Luc.

### **7) Parole aux représentants des élèves -**

Salue les membres et les remercie de l'accueil.

### **8) Dossiers décisionnels (adoption ou approbation)**

#### **8.1. Plan de lutte à l'intimidation - (dépôt) pièce jointe -**

Déposé sur le site web de l'école. On demande quand peut-on ajouter le genre de cas d'intimidation. Dans le rapport des adjoints, à la fin de l'année, on demandera que les différents genres d'intimidation soient détaillés.

#### **Uniformes et résultat du sondage - (approbation) pièces jointes -**

Raphael U nous a informés d'un résultat de sondage fait par eux, faisant état d'un taux de satisfaction de 4.5/5.

Étant donné que nous devons renouveler l'entente avec le fournisseur d'uniformes Raphael U, la direction a procédé à un sondage auprès de tous les parents, 477 parents ont répondu.

**Question 1 : Êtes-vous satisfait de l'uniforme actuel (qualité, durabilité, entretien)?**

Oui : 77%                      Non : 23%

**Question 2 : Êtes-vous satisfait du rapport qualité/prix pour l'uniforme?**

Oui : 52%                      Non : 48%

**Question 3 : Saviez-vous que Raphaël U offre une garantie de 120 jours?**

Oui : 54%                      Non : 46%

**Question 4 : Si vous avez eu recours à la garantie, quelle est votre évaluation du service obtenu?**

Satisfait : 60% (98 répondants)

Très satisfait : 19% (30 répondants)

Pas satisfait : 21% (34 répondants)

273 répondants n'ont pas utilisé la garantie, donc la question ne s'applique pas pour eux.

Les répondants ont fait aussi parvenir 42 commentaires qui ont été lus et transmis à l'entreprise.

On soulève le fait que les familles plus vulnérables sont désavantagées avec l'achat de l'uniforme. Pour l'achat en ligne, plusieurs familles n'ont pas de carte de crédit. Le coût est aussi un enjeu, particulièrement les nouveaux arrivants (classe

d'accueil). On rappelle qu'il y a la COOP qui vend des uniformes à prix très réduit, ce qui est une option intéressante. Les parents soulèvent le fait que la COOP n'est pas ouverte à l'année. La direction mentionne que des vérifications seront faites en lien avec les périodes d'ouverture de la COOP.

On demande si l'école a un pouvoir de négociation. La direction fera le nécessaire auprès de l'entreprise pour connaître leur ouverture pour de meilleurs prix.

On demande s'il serait possible dans l'entente que l'entreprise offre un service de réparation sur place et que les parents puissent, entre les mois août et décembre, bénéficier de 2 à 3 réparations gratuites. La direction mentionne qu'une entreprise est mandatée pour effectuer les réparations, mais demandera s'il est possible que ce volet soit amélioré.

À quel point sommes-nous obligés de prendre l'uniforme complet? Par exemple : peut-on ne pas acheter des pantalons? On revient sur les côtés positifs de l'uniforme. On soulève le point que les élèves souhaitent avoir des "hoodies". Est-ce possible de l'ajouter à la collection pour Saint-Luc?

Proposition de renouveler l'entente avec l'entreprise Raphaël U pour une période de 3 ans plus 2 années d'option.

Proposée : Sagnac Richard

Le vote est demandé :

Pour le renouvellement de l'entente : 11 votes

Contre le renouvellement de l'entente : 2 votes

## 8.2. Régie Interne – (adoption) - pièces jointes -

Des propositions de modifications ont été faites et acceptées par les membres afin de produire une Régie qui nous permettra de fonctionner cette année. Un comité se penchera sur une mise à jour importante de ce document.

Adoption : Langlois Sylvain

## 9) **Dossiers d'information/discussion**

### 9.1. **Direction**

Voir ci-dessous.

## **9.2. Covid -**

Nous avons à ce jour 17 cas. Heureusement, nous ne notons pas d'écllosion. Il y a eu ajout d'un concierge de jour, qui ne fait que nettoyer les poignées de porte, les rampes, etc.

### **9.2.1. Ventilation**

On demande que chaque classe qui n'a pas de ventilation soit munie d'un purificateur d'air. La direction précise que tous recevront des informations. À Saint-Luc, la ventilation se fait mécaniquement. Pour ce qui est de l'installation de purificateur, le système électrique ne supporterait pas la demande que génèrerait ce genre d'appareils dans les classes.

### **9.2.2. Entrée et sortie des élèves**

Les élèves arrivent à 8h et l'école ouvre à 8h30. La direction mentionne que nous ne pouvons ouvrir les portes plus tôt pour ne pas créer de rassemblement. Les parents demandent s'il n'y aurait pas la possibilité, avec le budget Covid, d'engager des personnes pour surveiller les élèves dans les classes à partir de 8h. La direction précise que le personnel débute à 8h30. On demande s'il serait envisageable que les élèves débutent à des heures différentes. La direction précise que tous les scénarios ont été envisagés et que pour cette année, l'horaire décalé n'est pas possible.

Un enseignant précise qu'actuellement, les plus petits rentrent dans l'école un peu plus tôt.

### **9.2.3. Changement aux bulletins**

Changement au niveau de la fin de l'étape. La fin de la première étape a été reportée au 22 janvier, trois journées pédagogiques seront ajoutées. On doit devancer l'examen de français.

### **9.2.4. Infrastructures informatiques**

Un parent veut s'assurer que tous les élèves aient leur matériel informatique. En cas de fermeture, les élèves auront-ils les ordinateurs?

La direction confirme qu'actuellement, nous connaissons bien nos besoins. À ce jour, il nous manque environ 40 ordinateurs. Nous sommes à finaliser notre parc informatique pour les familles qui n'ont pas l'équipement nécessaire.

## **9.3. Dossiers pour l'année en cours**

### **9.3.1. Admission au PEI**

Nous avons révisé la façon de sélectionner. Est-ce la meilleure manière? Comment s'assure-t-on que les questions en entrevue sont les bonnes?

La direction lit aux membres du CÉ un courriel reçu de notre conseillère pédagogique en lien avec la façon révisée de sélectionner. Les membres demandent que cette lettre soit jointe au procès-verbal.

**Dans le texte ci-dessous, les noms des membres du personnel ont été remplacés par leur fonction respective.**

*«En date du 13 novembre, les directions des écoles primaires de notre territoire ont reçu les noms des candidats présélectionnés par la conseillère d'orientation selon notre politique d'admission locale.*

**Présélection:** *Elle est basée sur les résultats académiques (notes au-dessus de la moyenne dans la majorité des matières), sur les commentaires des enseignants et sur l'évaluation de la compétence transversale. Une grille d'observation a été complétée pour chaque demande et on y ajoutera les résultats du formulaire envoyé aux enseignants du primaire pour finaliser la sélection.*

*Ces deux opérations nous permettront de sélectionner des élèves qui sont capables de soutenir le rythme du PEI et qui pourront s'épanouir dans un programme où ils développeront de nombreuses compétences liées aux qualités de l'apprenant (collaboration, communication, pensée critique, autogestion, etc.) et ouvert sur le monde (recherche, curiosité intellectuelle, ouverture d'esprit, altruisme, etc.).*

**L'efficacité de la nouvelle méthode:** *Des enseignants du primaire ont été consultés avant de finaliser cette méthode, ils l'ont tous approuvé en constatant que les candidats allaient être choisis avec soin. Des directions d'école primaire nous mentionnent actuellement que la méthode est claire, efficace et permet une meilleure sélection. On nous remercie d'avoir travaillé sur ce dossier pour l'améliorer. Il faut savoir que les enseignants et les directions des écoles primaires trouvaient la pige au hasard injuste: des élèves ayant un grand potentiel étaient laissés de côté puisqu'ils n'avaient pas été "chanceux".*

*Dès la journée où les écoles primaires ont été informées des candidats présélectionnés, des enseignants ont rempli rapidement la grille d'analyse de compétences. La et son équipe de co-coordinatrices compileront les résultats sur la grille d'observation pour avoir le portrait complet de l'élève.*

*Pour ce qui est de l'évaluation de l'efficacité, l'avenir nous le dira. Nous sommes en constante réflexion sur des possibilités d'amélioration. Entre autres, nous savons déjà que les écoles primaires devront être informées plus en détail et nous recueillerons leurs commentaires à la suite de l'opération. Nous informerons aussi toutes les secrétaires de notre école pour qu'elles puissent répondre aux questions des parents.*

**Sélection finale:** *la conseillère d'orientation et l'adjointe responsable du PEI feront la sélection finale à partir du moment où toutes les réponses auront été compilées (autour du 25-26 novembre puisque les enseignants ont jusqu'au 23 novembre 16h pour l'envoyer).*

*Tous les parents ayant déposé une candidature pour leur enfant recevront une réponse (qu'elle soit positive ou négative) d'ici le 30 novembre (date butoir selon la Politique d'admission et de transport-2015).*

*S'il y a d'autres questions, je suis disposée à y répondre!"*

### 9.3.2. Régie interne

Travail à continuer. (voir tableau ci-dessous – comité de travail)

### 9.3.3. Activités parascolaires

L'an dernier, les membres ont été mis devant un fait accompli. On demande s'il serait possible que les activités parascolaires soient en lien avec le projet éducatif. (voir tableau ci-dessous – comité de travail)

### 9.3.4. Utilisation de l'annexe Prud'Homme

Comment utilise-t-on cette annexe (voir tableau ci-dessous – comité de travail)

<b>Dossiers répartis selon les intérêts</b>	
<b>Dossier</b>	<b>Personnes désireuses de participer</b>
<b>Admission PEI</b>	Lehoux Louise
<b>Régie Interne</b>	Lehoux Louise
	Gariépy André
	Perreault Isabelle
	Boudreau Lucie (jusqu'au 4 décembre)
	Langlois Sylvain
<b>Uniforme</b>	Kendall Kate
	Cormier Julie
	Normandin Caroline
	Lehoux Louise
	Etchessar Manuel
<b>Activités parascolaires</b>	Savignac Richard
	Langlois Sylvain
	Kendall Kate
	Lehoux Louise
	Normandin Caroline
	Etchessar Manuel
<b>Utilisation de l'annexe Prud'Homme</b>	Kendall Kate
	Hubert Vincent
	Etchessar Manuel
	Langlois Sylvain

### **9.3.5. Budget pièce jointe a été traité au point 7**

Ce point a été traité en début de rencontre.

### **10.4 Suivi projet éducatif -**

Nous sommes à l'étape de trouver les moyens. Un point a été mis à une prochaine journée pédagogique.

#### **10) Point des enseignants -**

Les élèves respectent toutes les consignes que nécessite la situation et ils sont bons. La situation est plus lourde pour les enseignants, en spécialité. La direction confirme.

On souligne que les enseignants et les élèves sont stressés. Cette année, l'importance de la communication doit être plus que jamais mise de l'avant. On invite les parents à communiquer avec les enseignants ou les membres de la direction.

La direction informe qu'il y aura une nouvelle ressource pour aider les élèves à gérer leur stress.

Un enseignant fait part de son inquiétude pour les collègues qui doivent transporter beaucoup de matériel d'un local à l'autre.

#### **11) Point des autres membres « école »**

Tout nouveau comité en lien avec la santé mentale. Les TES, les psychoéducatrices, le technicien en loisir et une enseignante d'éducation physique. Des capsules sont faites à l'intercom afin de prévenir les situations de stress.

#### **12) Point du représentant au CP CSDM**

Travaille sur le PDRTI pour faire des recommandations. À partir de la prochaine rencontre, on va commencer les formations obligatoires. On mentionne l'importance d'avoir un représentant à ce comité, qui nous offre un soutien.

#### **13) Varia -**

#### **14) Prochaine rencontre**

19 janvier 2021

#### **15) Points à y être discutés**

#### **16) Plan d'intervention - élèves en difficulté,**

17) **Levée de l'assemblée**

22h

---

Vincent Hubert  
Président

---

Lucie Boudreau  
Directrice par intérim